



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 11/01/2022

### NTN Europe, une politique de R&D dynamique guidée par l'innovation

Dans un monde de plus en plus technique qui s'oriente notamment vers l'électrification des véhicules, NTN Europe, leader mondial en mécanique de précision a toujours su se développer, s'adapter en s'appuyant sur une stratégie de partenariat et de financement forte pour dépasser ses ressources intellectuelles et financières. Grâce à une relation privilégiée avec les acteurs de différents écosystèmes, NTN Europe construit de nouveaux liens, partage ses connaissances et mutualise ses ressources en vue d'accélérer son innovation et ainsi répondre aux besoins du marché de demain.

« Lorsqu'un marché évolue, le savoir-faire et les moyens humains, intellectuels et financiers respectifs de chaque entreprise peuvent ne plus être suffisant pour accompagner cette transformation. Le partenariat et la recherche de financements communs s'imposent alors comme une nécessité. Ils permettent aux entreprises de mutualiser leurs compétences, diviser les coûts et accélérer l'innovation afin de devenir par exemple des acteurs concrets des nouvelles mobilités, de la transition énergétique et de l'industrie du futur », explique Christophe NICOT, Directeur Recherche Innovation Développement de NTN Europe. Soutenus par la Commission Européenne et des organismes privés ou publics (clusters, pôles de compétitivité, centres techniques, plateformes technologiques) souvent adossés à des laboratoires publics, les consortiums de recherche ou d'innovation permettent à l'État et aux collectivités de veiller à la croissance et au maintien de la compétitivité des entreprises françaises face aux autres pays.

Conscient des bénéfiques technologiques, intellectuels et financiers réalisables, NTN Europe dont l'innovation fait partie intégrante de son ADN, est aujourd'hui familier avec les démarches de recherche collaborative et de financement. « Il est avant tout essentiel d'assurer une veille sur l'ensemble des dispositifs de financement et d'appel à projet nationaux et européens susceptibles de correspondre aux programmes et projets développés par l'entreprise », confie Bernard LIATARD, Responsable recherche & réseau chez NTN Europe. « Des écosystèmes se créent via les clubs d'entreprises, les pôles de compétitivité et les Services de l'État en région tels que la DIRECCTE, qui représente la DGE, ou encore la BPI et l'ADEME. Mais aussi les Services de la Région Auvergne Rhône Alpes et l'agence régionale AURA Entreprises. NTN Europe s'inscrit également dans des réseaux de transfert de connaissances, d'innovations et de financement de

projets collaboratifs (IRT, pôles et clusters (CARA, CIMES, MBI), centres techniques (CETIM, CEATech)) et contribue aux travaux des syndicats professionnels membres de la FIM, comme ARTEMA ».

En entretenant une connexion forte avec ces écosystèmes, l'entreprise s'assure de connaître les objectifs des dispositifs de financement publics pour être plus réactive lors des appels à projet. « Mais aussi de construire un dossier cohérent et recevable car chaque projet monté demande un investissement en temps et en énergie important de la part des équipes. C'est aussi l'occasion pour nous en interne de faire évaluer nos projets en les confrontant à un point de vue externe à l'entreprise. D'avoir un retour sur leur viabilité, de confirmer leur intérêt pour le marché et de tester leur modèle », conclut Bernard LIATARD.

#### Une multitude de dispositifs de financement

Il existe aujourd'hui de nombreux dispositifs de financement internationaux, nationaux et régionaux, avec des critères d'éligibilité, des filières d'intérêt et des conditions d'attribution différentes. Certains sont accessibles à des grands groupes tels que NTN Europe mais la plupart est réservé aux TPE, PME et Start-up, avec lesquelles il est essentiel de travailler en partenariat.

#### Dispositifs pour la R&D :

- Le Crédit Impôt Recherche (CIR) : Outil fondamental du financement de la R&I, adapté à toutes les tailles d'entreprises, le CIR permet une réduction fiscale en fonction des efforts réalisés en R&D. Les projets éligibles doivent permettre de faire « tomber des verrous technologiques ». Régulièrement utilisé chez NTN Europe, une personne est dédiée à ce dispositif afin d'identifier les projets recevables puis comptabiliser les



heures, les dépenses et rédiger le rapport pour justifier l'activité menée sur le dossier.

- Le Contrat CIFRE : Outil de financement géré par l'ANRT, il permet de participer aux frais d'un projet de recherche conduit par un doctorant travaillant en alternance dans un laboratoire et une entreprise. La thèse CIFRE, concilie l'aspect scientifique et le cadre applicatif pour répondre à une problématique amenée par l'entreprise. En 2021, NTN Europe a accueilli 3 doctorants. Une démarche qui lui permet également d'alimenter l'écosystème avec les laboratoires.

#### Dispositifs pour l'innovation :

- Au niveau européen : Différents dispositifs de financement sont proposés par la Commission Européenne. Basé sur un principe d'appel à projet autour de thématiques données, le dispositif H2020 est très recherché malgré un faible taux de succès car les montants de financement y sont possiblement élevés. Il faut impérativement entretenir des liens étroits avec l'écosystème et présenter des sujets de hauts niveaux à portée internationale pour qu'ils soient retenus. NTN Europe y soumet essentiellement ses projets « aéronautique et spatial ».
- Au niveau national :
  - Les Instituts de Recherche Technologique (IRT), les centres techniques et plateformes technologiques (ex CETIM) : Ces organismes permettent de produire et transférer des connaissances aux entreprises au sein d'une filière. Ils fonctionnent par des appels à candidature pour créer un consortium autour de problématiques communes à plusieurs entreprises. Au cours de ces projets collaboratifs, chaque entreprise retenue apporte sa contribution et ses connaissances afin d'atteindre les résultats recherchés et ainsi faire progresser la science qui servira pour d'autres projets par la suite. Parallèlement, l'État et les collectivités financent 50 % des ressources nécessaires et des matériels mutualisables pour les programmes de recherche.
  - Les CORAC et CORAM et les dispositifs du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) : Le Comité d'Orientation pour la Recherche Automobile et Mobilité (CORAM) et le COnteil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) administrent avec l'État l'utilisation des fonds du PIA pour financer des projets d'innovation des filières automobile et aéronautique. Parmi les outils de financement

pouvant être mis en œuvre, le PSPC (Projet de recherche et développement Structurants pour la Compétitivité) est accessible aux grands groupes associés à au moins un laboratoire public pour que l'État favorise le transfert scientifique et technologique. Ces projets collaboratifs ont pour objectif de faire évoluer un niveau de technologie utilisé dans un produit pour faire muter la filière comme c'est aujourd'hui le cas pour les véhicules électriques. Les projets sont très conséquents avec un financement à hauteur de 25 à 30 % des coûts et s'étalent sur 3 à 5 ans.

- R&D booster : Outil de financement de l'innovation proposé par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, cet organisme met en relation un grand groupe de la Région tel qu'NTN Europe avec au moins une TPE ou PME. Le grand groupe garantit l'accès au marché pour la technologie développée avec une PME, jouant ainsi un rôle d'accélérateur de l'innovation vers le marché. Cela permet aussi au grand groupe de générer des partenariats et de faire financer en partie un projet.

#### Plan France Relance

Fortement impactées par la crise sanitaire, les filières automobile et aéronautique sont de véritables piliers pour l'économie française. Conscient de leur importance, le gouvernement a annoncé au printemps 2020 dans le cadre du vaste plan « France Relance », la mise en place d'un fond de soutien de 23 milliards d'euros à destination de ces filières. Son objectif principal étant de permettre aux entreprises de maintenir leur capacité à concevoir et développer les prochaines générations de véhicules « propres » pour une transformation écologique des filières. En accélérant la diversification et la modernisation des procédés industriels, ces investissements permettront aux entreprises françaises de gagner en compétitivité.

En juillet 2020 puis février 2021, NTN Europe a soumis à l'AMI 3 projets qui ont été validés dans le cadre du fonds de modernisation et diversification des filières automobile et aéronautique.

Le premier concerne la modernisation des lignes de production de l'usine d'Alès afin d'améliorer les performances en produisant plus rapidement et à coûts réduits.

Le second s'inscrit dans le cadre du véhicule automobile



du futur et de l'industrie 4.0. Il a pour objectif le développement d'un ensemble de solutions « corner roue » éco-durables tant dans leur mode de conception et fabrication que dans leur utilisation, répondant aux grands enjeux techniques, économique et écoindustriels des véhicules thermiques et électriques de demain. Cela passe par des solutions supportant les très forts courants de fuite, des roulements à trainée réduite ou encore l'utilisation de matériaux recyclés (plastique recyclé) ou recyclables (aluminium au lieu de plastique). Ce projet CORFU « corner roue du futur », débuté fin 2020, correspondant parfaitement aux objectifs du plan France Relance a été fortement accéléré et devrait aboutir d'ici 3 ans.

Le troisième projet validé par l'État en mars 2021 concerne la filière aéronautique et le site NTN basé à Argonay. Ce projet appelé RACER (Roulement Aéronautique Compétitif et Environnementalement Responsable) est un programme d'investissement industriel ambitieux que soutient le plan de relance, en phase avec la stratégie de croissance du département Aéronautique.

### Contacts presse :

- MIDNIGHT PURPLE

Emilie DESLANDES

[edeslandes@midnightpurple.fr](mailto:edeslandes@midnightpurple.fr)

+33 (0) 6 71 24 17 01

Camille HUZE

[chuze@midnightpurple.fr](mailto:chuze@midnightpurple.fr)

+33 (0)1 53 20 49 03

- NTN

Marie BASSON

[marie.basson@ntn-snr.fr](mailto:marie.basson@ntn-snr.fr)

+33 (0) 04 50 65 99 07